

Confiance, légitimité et autorité : des institutions invisibles nécessaires à la vie démocratique?

Pierre Rosanvallon

12 octobre 2022

Introduction par Michel Cabirol

L'amélioration de la situation géopolitique depuis la fin de la guerre froide semble être remise en cause depuis quelques années avec la reprise des tensions entre pays et l'accroissement des inégalités générées par le développement économique mondial. Plusieurs sources de déséquilibre sont apparues comme le renforcement des régimes autoritaires en Russie et en Chine, la crise sanitaire et surtout le dérèglement climatique...

La France paie aussi les errements de ses gouvernements successifs qui ont conduit à une dette abyssale, le recul de la performance de ses services publics (éducation, santé...), la désindustrialisation. La société de la défiance qui en découle alimente le vote d'extrême droite et les crises sociales, comme le mouvement des gilets jaunes, et aboutit à un blocage institutionnel.

Exposé de Pierre Rosanvallon

Cette réflexion en cours sur les institutions invisibles procède du constat dans notre pays de trois types de phénomènes massifs qu'il était difficile d'expliquer.

Le premier type de phénomène politique est le fait que à peine élus, les gouvernements sont immédiatement dits « mal élus ». Il traduit un divorce entre légalité et légitimité.

Viennent ensuite les phénomènes de défiance avec un divorce entre les comportements individuels et la nécessité collective. C'est particulièrement le cas pour la question climatique.

Enfin, la montée en puissance du phénomène de post-vérité traduit la perte d'éléments communs dans le débat public. La recherche de consensus liée à des analyses communes n'existe plus.

Ces constats s'apparentent à une crise des trois institutions invisibles que sont la légitimité, la confiance et l'autorité.

La Légitimité est mise en cause dans l'histoire à chaque fois qu'il semble y avoir une limite à la légalité ou que la légalité ne semble pas poursuivre le bien commun.

Dès le XVIII^{ème} siècle des critiques se sont fait entendre pour signifier que des lois existantes étaient contraires au droit « naturel ». Ce fut le cas à deux occasions en Angleterre. La première concernait une loi votée en 1772 sur les règles de succession qui impliquait que les membres de la famille royale n'étaient pas libres de choisir leur conjoint. Un député écrivain de l'époque, Edmund Burke, dénonce cette loi comme contraire au droit naturel. Il distingue la légalité et la légitimité qui est fondée sur la conformité à des principes moraux : justice, bien commun... et qui doit être plus forte que la légalité.

La seconde a lieu au moment de l'indépendance américaine quand Londres affirme son droit de taxer ses colonies d'Amérique du Nord. Edmund Burke donne raison aux colons américains qui jugent ces taxes illégitimes puisqu'elles sont imposées par un parlement où ils ne sont pas représentés par une même référence au droit moral. De Gaulle a également affirmé sa légitimité en 1939 comme seul représentant de l'idée et des intérêts de la France en dépit de son illégalité institutionnelle. Il a récidivé en 1958 où il jugeait que lui seul représentait une France unie s'opposant aux pouvoirs des partis dont chacun ne représentait qu'une fraction.

La légitimité n'est pas seulement une opposition entre droit légal et droit naturel. Elle a une fonction importante de consolidation du pouvoir et doit s'inscrire dans un temps long.

On assiste à un déclin de la performance démocratique. Les élections permettent de trancher par un résultat arithmétique qui délivre un permis de gouverner. Mais il peut mener à une légalité sans légitimité, ce qui est le cas actuellement.

La Confiance

La société de la défiance existe sur un mode sociologique (société de l'éloignement) et sur un mode de coopération (supprime toute relation lisible entre comportement personnel et vie publique).

La confiance naît de la capacité de faire une hypothèse favorable sur le comportement futur d'une personne ou une institution. Elle nécessite un élément cognitif préalable permettant de faire crédit à une personne. Mais ces éléments cognitifs font défaut dans notre société moderne de l'éloignement où les personnes s'ignorent. Il en résulte une société de la défiance.

La confiance a joué un rôle fondamental dans le développement économique. Les agents du développement économique et commercial ont toujours été des petits groupes sociaux relativement homogènes. Il en est ainsi des communautés des juifs dans l'Europe médiévale ou des émigrés chinois en Asie du sud-est ou des diamantaires d'Anvers.

La confiance permet la réduction d'incertitude. C'est aussi un économiseur d'institutions en évitant le recours au champ contractuel par la valeur de la parole donnée. Une relation de confiance doit exister entre les individus entre eux et entre les individus et les institutions pour permettre la coopération.

L'Autorité a du mal à s'établir dans le monde actuel de post-vérité. L'absence de constats communs et de vérités partagées entraîne une liquéfaction de l'autorité intellectuelle qui contribue à rassembler en créant des repères communs.

L'autorité peut être définie comme ce qui rassemble, ce qui produit une connaissance commune. On voit apparaître une distance entre le pouvoir tel qu'il est perçu et un pouvoir au-dessus des factions et qui représente l'intérêt général. L'autorité est un type de pouvoir « de direction » qui se distingue du pouvoir normal d'exercice.

Cette notion d'autorité a été théorisée dès l'époque romaine où les institutions distinguaient ce pouvoir de direction du Sénat, du pouvoir populaire exécutif de commandement des consuls. Le Sénat représentait la société dans son essence. Il n'avait pas de pouvoir de décision, mais possédait une forte autorité telle que définie par Hannah Arendt comme la capacité de faire obéir sans recourir à la coercition ni à l'argumentation et qui, pour une société, crée une vision commune.

Cette distinction romaine a été reproduite en Occident à plusieurs reprises, par exemple avec la création de Sénats. Les XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles ont aussi été agités par l'opposition entre pouvoir spirituel et pouvoir temporel, cette distinction impliquant que le pouvoir temporel ne pouvait pas être absolu.

Dès leur naissance au XIII^{ème} siècle, les universités ont vite bénéficié d'un grand prestige intellectuel faisant autorité. Elles ont instauré un mode de production de la connaissance basée sur une pratique de la discussion critique en affirmant ainsi que la connaissance est une méthode et que le savoir n'est pas un statut.

Aujourd'hui aussi l'autorité doit produire du commun. Ce besoin d'autorité supérieure doit renaître dans la société actuelle.

Pourquoi ces termes d'institutions invisibles ?

Le terme d'institution pour qualifier la légitimité, la confiance et l'autorité a été choisi puisque le propre d'une institution est de produire de la temporalité, de la régulation et de la coopération. Elle a pour fonction de donner une profondeur temporelle à la société.

Mais elles sont invisibles car elles ne peuvent être fabriquées ou encadrées dans un certain nombre de règles. Elles sont le pur produit de la qualité des relations.

Ces termes se réfèrent aussi à Kenneth Arrow pour qui la confiance est l'une des "institutions invisibles" de la société et qui agit comme un lubrifiant social. Guglielmo Ferrero a aussi publié en 1942 un ouvrage intitulé : « Les génies invisibles de la cité ».

Comment reconstruire ces institutions invisibles ?

Leur déclin produit de l'anomie sociale, de la division et de la difficulté à gouverner.

L'obstacle commun pour les reconstruire est une forme de division sociale qui traverse nos sociétés. L'exemple le plus frappant est celui de la post vérité.

Les personnes qui croient par exemple que la terre est plate ne se définissent pas comme porteur d'une croyance, mais pensent exprimer une vérité cachée qui est empêchée pour servir les intérêts des puissants. Ils mènent un combat. contre les puissants et les lobbys (Big Pharma....) pour révéler cette vérité. Leurs vérités défendues sont des vérités d'identité et on ne peut pas les contester sur le terrain de la connaissance car ils croient défendre l'identité d'un groupe méprisé et manipulé. Aucun argument n'est donc recevable.

La défiance vient aussi de notre société d'éloignement et d'opposition entre les groupes sociaux. Par exemple pour la question climatique, les efforts demandés à chacun ne sont pas perçus comme équitables dans la mesure où d'autres (les riches) polluent bien plus. Ils ne reconnaissent pas un pouvoir qui ne représente selon eux que l'expression d'une classe sociale particulière.

La création d'autorités indépendantes pourrait être une première réponse.

Mais la reconstruction passe d'abord par une réduction des inégalités et de la fracture sociale. Il faut produire de l'égalité entre tous, notamment dans la dignité et le respect de chacun et une même capacité des chances.

Il faut noter que l'indignation et les critiques en ce domaine sont parfois ambiguës. Par exemple, elles visent le plus souvent les revenus des patrons de grosses entreprises, mais oublient de mentionner les footballeurs qui gagnent beaucoup plus.

Synthèse Laure Prestat